



DEMANDE DE DEBIT DE BOISSONS

- (1) OUVERTURE EXCEPTIONNELLE 1^{er} groupe
 PROLONGATION D'OUVERTURE 2^e groupe
 OUVERTURE PAR UNE ASSOCIATION SPORTIVE

Monsieur le Maire,

Je, soussigné(e) (2)
.....
.....

ai l'honneur de vous prier de bien vouloir m'autoriser :

à ouvrir un débit exceptionnel et temporaire de boissons

le.....

à (3) jusqu'àheures

à l'occasion de (4)

à tenir mon établissement ouvert le jusqu'à heures ...

à l'occasion de (4)

A Vaucouleurs, le Signature

Nombre d'autorisations déjà obtenues dans l'année :

(Maximum 10 pour les associations sportives, 2 pour les manifestations agricoles, 4 pour les manifestations touristiques. Article L. 3335-4 du Code de la Santé Publique)

Suite à cette demande un arrêté autorisant le débit temporaire sera délivré par la Mairie.

Une copie sera transmise à la Gendarmerie pour information.

Ledit arrêté portant autorisation devra être présenté, sur leur demande, aux agents de l'autorité.

(1) Cocher la case correspondante

(2) Nom, Prénom, Profession, Adresse. Pour les associations sportives, les manifestations à caractère agricole ou touristique, ajouter après les nom et prénom la fonction au sein de l'association.

(3) Préciser le lieu envisagé de l'ouverture du débit.

(4) Indiquer le motif : foire, vente de charité, fête...